

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE GARIDECH

Place Latieule
31380 Garidech
accueil@mairie-garidech.com

Pour faire un don, scannez moi



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration du

Clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste de Garidech

GARIDECH (31380)



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la sauvegarde du patrimoine religieux

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint Jean Baptiste fut édifiée entre 1521 et 1557. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le bâtiment en brique est prolongé d'un clocher mur toulousain surmonté de la croix de Malte. Le clocher de trois étages est percé de cinq baies. Il abrite deux cloches de bronze classées aux monuments historiques. La troisième cloche à joug de demoiselle mise en place en 1878 a été baptisée sous le nom de Marie. Ce clocher atypique est l'emblème du village de Garidech.

◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

En 2015, des premiers travaux de réhabilitation ont permis de rouvrir l'église qui avait été close durant dix ans. Le clocher n'est pas en péril mais il nécessite une attention particulière afin de lui redonner sa splendeur d'antan et d'assurer sa pérennisation. Des briques manquent au niveau des baies, et le clocher ne dispose plus que de trois cloches sur les cinq originelles. L'objet des travaux est donc de réhabiliter le clocher de l'église afin d'accueillir les nouvelles cloches dans les baies existantes ainsi que de valoriser l'esthétique des baies.

L'objectif est également d'électrifier le clocher et de le doter d'un carillon moderne.

◆◆ LA MOBILISATION

Témoine de l'histoire de Garidech, l'église a traversé les époques pour rester le point central du village autour duquel s'articule la vie des garidéchois. L'année du 500ème anniversaire de l'église est également l'occasion de mettre l'accent sur le patrimoine immobilier de la commune en organisant plusieurs types événements autour de cette réhabilitation.

Participer à la restauration de l'église et de son clocher, c'est aussi contribuer à la création de liens entre le patrimoine du village et les habitants !

Montant des travaux	71 593 €
Objectif de collecte	35 000 €
Début des travaux	Juin 2024



Crédit photos © Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste de Garidech

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100031
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste de Garidech

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre